

Evaluation & contrôle du risque crédit bancaire en asymétrie informationnelle ex- ante, ex –post

Evaluation & control of bank credit risk in ex- ante, ex- post informational asymmetry

Bouchikhi Mohammed

Rédha *

Université de Mascara, Algérie
rbouchikhi@univ-mascara.dz

Sadouki ghrissi

Université de Mascara, Algérie
ghrissi.sadouki@univ-
mascara.dz

Azedine Samir

Centre universitaire de Tipaza,
Algérie
Sellam.sam.dz@gmail.com

Date de réception : 30/05/2021 ;

Date d'acceptation : 21/10/2021

Résumé

L'objectif de ce papier est d'analyser et étudier l'efficacité du processus d'octroi de crédit dans la maîtrise des risques liés aux crédits. Afin d'y répondre une étude empirique a été réalisé par la distribution d'un questionnaire sur un échantillon de 80 agences bancaires publiques et étrangères de droit algérien. Nous avons trouvé que les banques souffrent d'un déficit d'informations lors de l'évaluation du risque, ce qui accroît la méfiance des banquiers à l'égard des entreprises. Dans un contexte d'opacité informationnelle, l'évaluation et le contrôle du risque crédit-entreprise par les banques algériennes se fait par l'analyse financière traditionnelle. Aussi l'asymétrie informationnelle à travers la signalisation et l'aléa moral impact significativement les décisions ex ante et ex post des banquiers.

Mots clés : Banque, Crédit, Risque, Entreprises, Asymétrie D'information.

Classification JEL : G21, E51, D81, H32, D82

Abstract:

This paper aims to analyze and study the effectiveness of the loan granting process is effective in controlling credit risks. To complete an empirical study was carried out by distributing a questionnaire on a sample of 80 public and foreign bank offices. We found that banks suffer from a lack of information when assessing risk. This increases bankers' perception of

high business risk. In the context of informational opacity, the assessment and control of corporate credit risk by Algerian banks are concentrated on the tool of traditional financial analysis. Also, informational asymmetry through signaling and moral hazard significantly impact the ex-ante and ex-post decisions of bankers.

Keywords: Bank; Loan; Risk; Business; Informational Asymmetry.

Jel Classification Codes G21, E51, D81, H32, D82

1- Introduction :

Bien que le marché financier soit considéré comme le moyen de financement par excellence dans le monde actuel, des statistiques récentes ont démontré que, le financement bancaire, à travers le monde, reste l'outil principal pour le développement économique d'une nation.

On sait que les intérêts des banquiers et des entrepreneurs sont naturellement différents. En effet, les entrepreneurs se plaignent des exigences excessives de la part des institutions bancaires qui ne respecteraient pas toujours les spécificités de leur entreprise. Tandis que, de leur côté, les banquiers affirment qu'ils ont des difficultés dans leurs relations avec les entrepreneurs, parce qu'ils affichent parfois des faiblesses en gestion et ne transmettent pas toujours toutes les informations pertinentes dans leurs dossiers d'emprunt.

L'entreprise tout comme la banque ne connaît pas avec certitude le type d'interlocuteur qu'elle a en face d'elle. Il y a une manipulation de l'information de la part de celui qui a un avantage informationnel. Cela d'autant plus qu'il est dans l'intérêt d'une banque de financer des projets moins risqués alors que l'entreprise a intérêt de choisir un projet d'investissement plus rentable, donc plus risqué.

Cette attitude de part et d'autre crée un problème en matière d'octroi et de contrôle de risque de crédits. Face à cette situation, la banque se voit donc contrainte de matérialiser un risque de contrepartie par la prise de garanties. En outre, pour le cas particulier des entreprises emprunteuses il y a la difficulté d'évaluer leur solvabilité sur de longues périodes. Cette situation est due au fait que les données comptables présentées pour les demandes de prêt sont généralement mal fournies et non vérifiables.

1-1 Problématique :

Au regard de ce qui précède, la problématique est de savoir **Es que les banques algériennes arrivent elle a contrôlé le risque de crédit à priori et a postériori ?**

Cette question principale soulève des interrogations suivantes :

- Quels sont les principaux risques bancaires détectés au sein d'un système bancaire ?

- Quelles sont les mesures prises par les banques, afin de se couvrir contre ces risques ?

- Quelles sont les améliorations à apporter pour minimiser la survenance de ces risques ?

1-2 Intérêt et objet de recherche :

Le but majeur de cette étude est de contribuer à l'amélioration du processus d'octroi des crédits par les banques algériennes, à travers : l'identification des risques liés au processus d'octroi des crédits, l'évaluation des critères d'octroi des crédits bancaires, l'appréciation des outils d'évaluation des risques liés aux crédits.

1-3 Hypothèses :

A la lumière de ce qui précède, on propose les hypothèses suivantes :

- **H1** : Il existe une relation positive statistiquement significative entre l'analyse financière, l'analyse administrative et la gestion du risque crédit.
- **H2** : les banques publiques et étrangères de droit algérien souffrent d'un déficit informationnel lors de l'évaluation du risque crédit-entreprise.

1.4. Méthodologie de recherche :

Afin de répondre à la problématique et de vérifier la validité des hypothèses, on a effectué une analyse théorique et empirique visant à construire un corpus conceptuel nous permettant d'appréhender facilement le sujet. Ainsi nous avons adopté un protocole quantitatif ciblé. Cette étude repose sur un questionnaire ciblant un échantillon de 80 banques publiques et étrangères de droit algérien.

2- Etudes Précédentes :

2- 1 Le Risque De Crédit Et L'asymétrie De L'information : Le Cas Des Banques Publiques Algériennes (Marouf & Ghellil, 2018) : L'objectif de l'étude est d'identifier sur quels mécanismes les banques publiques algériennes se basent elles afin de réduire l'imperfection informationnelle qui caractérise le marché algérien du crédit. L'application de l'analyse en composantes principales (ACP) à l'aide du logiciel SPSS, a permis d'identifier les critères les plus déterminants de la décision d'octroi de crédit dans les banques publiques algériennes. En effet, selon les résultats, lors de l'étude du dossier de crédit déposé par une ancienne relation ou par une nouvelle relation, d'une part, le patrimoine de l'emprunteur et le niveau d'engagement du promoteur à la centrale des risques de la Banque d'Algérie sont des signaux déterminants de la décision d'octroi de crédits devant la rentabilité du projet et le niveau d'engagement du promoteur envers les tiers. Néanmoins, le poids de l'apport personnel et la valeur des garanties se diffère selon le type de la relation.

2-2 La gestion des risques de crédit bancaire avec la méthode de coing (Ben Ahmed Daho, R., & Benyamina k, 2016) : Le but principal de cet article est d'étudier la gestion des risques de crédit dans les banques algérienne pour les entreprises d'investissements .Analyser la gestion des risques de crédit par la méthode des scores permet le traitement des dossiers de crédit avec efficacité, cette méthode aide à éviter plusieurs risques à travers l'utilisation de différents outils d'analyse, la gestion et l'évaluation des risques devient de plus en plus difficile et surtout avec les résultats de la mondialisation concernant la libéralisation des services bancaires.. Le résultat montre que la seule issue de ce problème est l'intégration des TIC pour l'amélioration du management de la banque et avoir de la transparence dans les transactions bancaires.

2-3 Décision bancaire sous asymétrie informationnelle, Etude de cas de la banque nationale d'Algérie (Adouka , Bouchikhi , & Bouguelli , 2015): L'objectif de cet article est d'étudier le financement des PME dans un contexte d'asymétrie d'information. Cette étude montre que les banques, dans la détermination des conditions de crédit bancaire aux PME, accordent une importance particulière à la taille de l'entreprise et à ses résultats financiers, aux caractéristiques personnelles de l'emprunteur et à son engagement

personnel ainsi qu'à la qualité de la relation d'affaires maintenue avec l'entreprise et, surtout, la disponibilité de l'information

2- 4 The Influence of Credit Risk on Equity Performance : An Empirical Assessment of Banks Listed on the Ghana Stock Exchange (Linda, S., Edmund , N. K., Korankye , B., & Alex Antwi, 2020): L'objectif de cette étude est d'évaluer comment l'exposition au risque de crédit des banques cotées à la Bourse du Ghana affecte le rendement des capitaux propres (ROE). L'étude adopte un panel de données pour la période 2006-2017 de sept banques différentes cotées à la Bourse du Ghana. L'évaluation empirique a été testée à l'aide de la régression à effet constant fixe et commune, de la corrélation et du test de causalité de Granger. Le risque de crédit mesuré par la NPLTL a eu une incidence négative et significative sur le (ROE). L'effet constant commun et l'effet fixe des résultats de la régression indiquent une influence négative significative du risque de crédit sur le (ROE). Le test de causalité de Granger appuie également les résultats de la régression, car le risque de crédit est à l'origine du (ROE). En conclusion, les banques doivent renforcer leur cadre de gestion du risque de crédit afin de lutter contre les risques de crédit auxquels elles sont exposées. La banque centrale ghanéenne doit également améliorer son rôle de supervision pour s'assurer que les banques se conforment à la réglementation financière en vigueur.

3- Cadre théorique :

3- 1 Revue de littérature sur gestion du risque de crédit :

Au cours des dernières années, la gestion des risques dans les banques a fait l'objet d'un examen de plus en plus minutieux. Les banques et les conseillers bancaires ont tenté de vendre des systèmes sophistiqués de gestion du risque de crédit qui peuvent tenir compte du risque de l'emprunteur et, ce qui est peut-être encore plus important, des avantages de la diversification de l'ensemble des emprunteurs dans un grand portefeuille (Binks, Ennew, & Reed, 1992). Les organismes de réglementation ont même commencé à envisager d'utiliser les modèles de crédit internes des banques pour élaborer des normes d'adéquation des fonds propres (Lehmann & Neuberger, 2000).

David H. Phyle a défini le risque comme une chute de la valeur d'une entreprise en raison des changements dans l'environnement dynamique des affaires (Phyle, D. H, 1997). L'Autorité monétaire de Singapour a défini le risque de crédit comme le « risque découlant de l'incertitude de la capacité

d'un débiteur à respecter ses obligations contractuelles. » Pour la banque d'Algérie et conformément aux accords de Bales II, dans son article 05 du règlement n°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissements financiers : « Le numérateur du ratio de solvabilité est constitué des fonds propres réglementaires. Le dénominateur comprend la somme des expositions pondérées au titre des risques de crédit, opérationnel et de marché. Les risques de crédit incluent les risques du bilan et du hors bilan. Le montant des risques opérationnels pondérés est calculé en multipliant par 12,5 l'exigence en fonds propres au titre de ces risques ».

En ce qui concerne l'importance du risque financier de non remboursement, Jackson & all, considèrent qu'il s'agit de l'élément de risque financier le plus important dans les livres de la plupart des banques, et s'il n'est pas géré correctement, peut affaiblir les banques individuelles ou même causer de nombreux épisodes d'instabilité financière en affectant l'ensemble du système bancaire (Jackson, P., Perraudin, W., & Saporta, V, 2002). Dans le même ordre d'idées, selon Mc Donough & all, « le risque de crédit demeure le risque prédominant pour la plupart des banques » (McDonough , T., Reich, M., & Kotz, D, 2010).

Différents auteurs ont exprimé des critères différents concernant la classification du risque de crédit. Van Greuning & all a fait valoir que les principaux types de risques de crédit sont le risque de consommation, le risque d'entreprise et le risque souverain ou pays (Van Greuning , H., & Brajovic Bratanovic, S., 2003). Culp & all, par contre, considèrent le risque de défaut réalisé et le risque de revente comme les deux principaux types de risque de crédit (Culp , C., Mille, M., , & Andrea , M, 1998, pp. 26-38). Horcher définit six types de risques de crédit, à savoir le risque de défaut, le risque de règlement de la contrepartie, le risque juridique, le risque pays ou souverain et le risque de concentration (Horcher, K. , 2005, pp. 23-32). Selon lui, le risque de crédit traditionnel est lié au défaut de paiement, en particulier le prêt ou la vente. Cebenoyan & Strahan ont testé comment la gestion active de l'exposition au risque de crédit des banques par le biais du marché de la vente de prêts influe sur la structure du capital, les prêts, les bénéfices et le risque. Ils ont estimé une série de régressions transversales et réduites qui associent des mesures de la structure du capital, des investissements dans des

prêts risqués, des bénéfiques et des variables de contrôle du risque. Ils ont conclu que les banques qui se livrent à la fois à l'achat et à la vente de prêts sont mieux en mesure de tirer parti des occasions d'investissement positives en valeur nette et qu'ils sont mieux en mesure de gérer le risque de crédit (Cebenoyan, A., & Strahan, P, 2004, pp. 19-43).

Ahsan a étudié les problèmes et les obstacles liés à la gestion du risque de crédit en Inde : Les banques sectorielles ont conclu qu'il y avait plusieurs zones grises dans les systèmes de risque de crédit et ont proposé une attention et une action immédiates si la réduction des actifs non performants de la banque devait être réalisée. L'étude a noté que ces zones grises conduisent à un système de risque de crédit faible qui se traduit par des crédits non remboursés élevés et par conséquent une faible rentabilité ou performance bancaire (Ahsan, M, 2018).

Par ailleurs, au fil des ans, les banques ont développé des modèles pour améliorer leur calcul du risque de crédit. En fait, cela varie d'une banque à l'autre. Il convient de noter que quelle que soit la taille, elle doit tenir compte de trois facteurs principaux : la probabilité de défaut, l'exposition au crédit et le taux de recouvrement estimé. Outre le calcul du risque de crédit, les banques peuvent également établir des limites de risque de crédit et stipuler un montant maximal qu'un particulier ou une partie peut prêter (Bikker, J, 2010). Ceux qui interagissent sur les marchés financiers seront généralement confrontés à différents types de risques, car l'incertitude se manifeste de plusieurs façons. C'est la raison pour laquelle l'incertitude est utilisée comme source de classification du risque (Rotschild & Stiglitz, 1976).

La littérature théories bancaire parle généralement d'une relation positive entre la confiance et les flux d'information. Le rôle de la confiance et de l'information a été étudié par Fisman & Khanna, qui ont distingué trois types de confiance, soit celles basées sur la dissuasion, sur la connaissance et sur l'identification. Cependant, ils notent qu'il pourrait y avoir une relation inverse entre la présentation de l'information et la confiance : les individus moins confiants investissent dans l'obtention de l'information et sentent le besoin de surveiller afin de réduire l'opportunisme (Fisman, R., & Khanna, T, 1999, pp. 79-92). Ainsi, l'information et la confiance pourraient être négativement corrélées. On serait porté à croire que l'asymétrie d'information devrait diminuer avec le temps, soit à mesure que se développe la relation

entre le banquier et l'entrepreneur, et contribuerait à l'amélioration des conditions de financement.

Pour conclure, la littérature recensée montre que les banques, dans la détermination des conditions de crédit bancaire aux entreprises, accordent une importance particulière à la taille de l'entreprise et à ses résultats financiers, aux caractéristiques personnelles de l'emprunteur et à son engagement personnel, et à la qualité de la relation d'affaires maintenue avec l'entreprise et surtout la disponibilité de l'information. Aussi, l'asymétrie d'information fait naître chez les prêteurs un besoin de contrôle, afin de s'assurer que les fonds sont bien utilisés. Une asymétrie de type « ex-ante" fait naître un besoin d'identification des caractéristiques des projets d'investissement. Ainsi, pour empêcher l'apparition d'effet de sélection adverse et d'aléa moral, des activités d'identification et de contrôle sont donc nécessaires. A partir du moment où les intérêts du banquier et du dirigeant ne sont pas les mêmes, il va naître un conflit.

4- Cadre empirique :

4-1 Etat des lieux des banques algériennes : Depuis que l'Algérie a posé les bases juridiques et le cadre réglementaire pour la poursuite d'une politique de libéralisation financière, à travers les différentes réformes et lois évoquées précédemment, le système bancaire algérien a connu des évolutions positives significatives des indicateurs monétaires et financiers, affectant la croissance économique et les indicateurs macroéconomiques, pour le période de 1990 à 2014. Le système bancaire algérien, au 3 janvier 2021, était composé de 19 banques et 09 institutions financières, en plus de 06 bureaux de représentation agréés, mais la plupart de ces institutions sont de petite taille, de sorte que les banques publiques dominant le secteur bancaire de plus de 90%. En plus de cela, les dernières statistiques indique qu'il y a une succursale bancaire pour 23 000 personnes, ce qui n'est pas suffisant.

L'évolution du montant des prêts destinés au secteur public et au secteur privé après le passage à la politique de libéralisation financière est illustrée dans le tableau suivant :

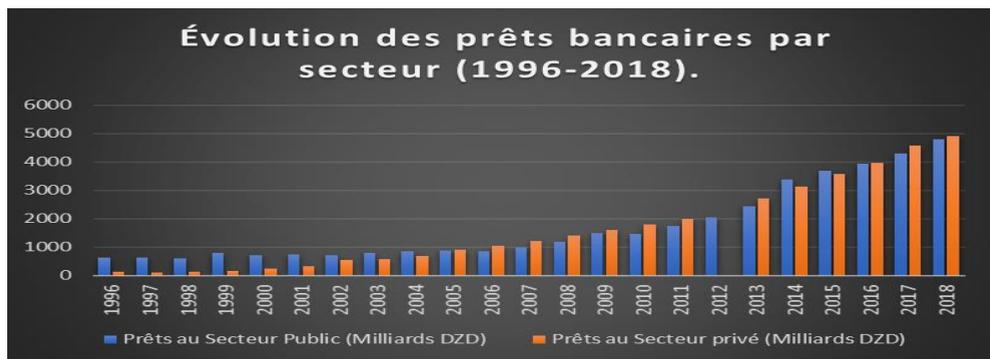
Tableau numéro (01) : Évolution des prêts bancaires par secteur (1996-2018).

Année	Prêts	au	Secteur	Prêts au Secteur privé	Total	des	Prêts
-------	-------	----	---------	------------------------	-------	-----	-------

	Public (Milliards DZD)	(Milliards DZD)	(Milliards DZD)
1996	637,95	137,80	775,75
1997	632,70	108,60	741,30
1998	602,00	129,10	731,10
1999	797,20	167,90	965,10
2000	701,80	242,70	944,50
2001	740,30	337,90	1078,20
2002	715,50	551,00	1266,50
2003	791,40	588,50	1379,90
2004	859,30	675,40	1534,70
2005	882,90	896,40	1779,30
2006	847,00	1 057,00	1 904,00
2007	988,90	1 216,00	2204,90
2008	1 201,90	1 413,30	2615,20
2009	1 485,10	1 600,60	3085,70
2010	1 460,60	1 806,70	3267,30
2011	1 741,60	1 984,20	3725,80
2012	2 040,70	2 244,90	4 298,00
2013	2 434,30	2 720,20	4 285,60
2014	3 382,90	3 120,00	6 502,90
2015	3 689,00	3 586,60	7 275,60
2016	3 952,80	3 955,00	7 907,80
2017	4 311,80	4 566,10	8 877,90
2018	4 812,00	4 918,00	9 730,00

Source : Etabli par les auteurs sur la base de divers rapports de la B.A.

Schéma numéro (01) : Évolution des prêts bancaires par secteur (1996-2018).



Source : Etabli par les auteurs sur la base de divers rapports de la B.A.

On note d'après le tableau et la figure précédents que les prêts accordés par le secteur bancaire ont connu une croissance de 1,155% entre 1996 et 2018. Ceci est dû à la politique de libéralisation financière menée par l'Algérie. Selon le graphique, le pourcentage de prêts accordés au secteur public a continué à dépasser le pourcentage de prêts accordés au secteur privé jusqu'en 2005, mais ces dernières années, les prêts accordés au secteur privé sont passés de 896,4 milliards de dinars en 2005 à 4918 milliards de dinars en 2018, ce qui représente un taux de croissance de 449 % et ce qui montre la bonne orientation du système bancaire en s'appuyant sur les règles prudentielles dans l'octroi de prêts.

4-2 Cadre méthodologique :

- Présentation du questionnaire et de l'échantillon :

En se basant sur les lectures théoriques relatives à l'étude de demande de financement et à l'octroi de crédit dans un contexte d'asymétrie, trois ensembles de questions composent notre questionnaire :

- L'étude et l'évaluation du risque crédit - entreprise par le banquier algérien en faisant référence aux outils utilisés en pratique,
- Méthodes d'évaluation du le risque de contrepartie (risque de défaut) en situation d'asymétrie informationnelle *ex ante*.
- Les mécanismes utilisés par les banques publiques et étrangères de droit algérien pour la maîtrise de l'aléa moral *ex post*.

Une fois la technique d'investigation définie, notre travail de terrain a d'abord commencé par des pré-enquêtes auprès des chargés d'étude crédit des agences bancaires publiques et étrangères de droit algérien de la Région ouest algérien. C'est à partir de nos pré-enquêtes, que la rédaction de notre questionnaire final a eu lieu. Au total 82 questionnaires ont été distribués, 80 ont été validés.

Tableau numéro (02) : Répartition des questionnaires.

	Nombre	%
Nombre de questionnaires distribués	82	100
Nombre de questionnaires rejetés	02	2.5
Nombre de questionnaires valides	80	97.5

Source : Etabli par les auteurs

4-3 Traitement et analyse des résultats :

Après la collecte des données, nous allons tester la fiabilité du questionnaire à l'aide du logiciel SPSS.

4-3-1 Test de fiabilité : Pour vérifier la fiabilité du questionnaire, nous avons utilisé le coefficient ALPHA DE CRONBACH. Les résultats de ce coefficient sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau numéro (03) : Coefficient ALPHA DE CRONBACH.

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,896	28

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

Nous constatons du tableau ci-dessus que le coefficient de fiabilité ALPHA DE CRONBACH est supérieur à 0,6, où il est à **0,896**, ce qui est un pourcentage fiable pour l'étude de terrain.

4-3-2 Evaluation et contrôle du risque crédit-PME par le banquier en asymétries d'informations *ex ante* :

✓ Outils d'évaluation des demandes de crédit :

Tableau numéro (04) : Outils d'évaluation des demandes de crédit

Variables		Effectifs	%
Le seuil de décision d'octroi de crédit	< 10 MDA	20	25
	10MDA - 50MDA	40	50
	>50 MDA	20	25
Total		80	100
structure d'étude de Dossier	oui	70	87.5
	non	10	12.5
Total		80	100

outils d'analyse utilisés	Equilibre financier	50	62.5
	Scoring	30	37.5
Total		80	100
ratios calculés	ratio de solvabilité	80	100
	ratio de structure	80	100
	ratio d'autonomie financière	80	100
Total		80	100

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

La procédure de prise de décision d’octroi de crédit au sein des banques publiques et étrangères de droit algérien est basée sur le système de délégation d’octroi de crédit selon l’importance de l’activité de l’agence (banque) au niveau local, régional et national. Au sujet des seuils de prise de décision, la majorité des banquiers préfèrent de ne pas divulguer cette information en raison du secret professionnel caractérisant le métier de la banque. Par ailleurs, nous pouvons relever que des seuils plus ou moins différents entre banques, pour les réponses obtenues au sujet du seuil en termes de millions de DA, varie de 10 millions DA pour une agence à faible activité et 50 millions de DA pour les autres banques en général. Donc, le seuil maximum autorisé pour les banques de leur financement est limité à 50 millions de DA, au-delà de ce seuil c’est le comité central de crédit qui a le pouvoir de décision de financement de grands projets. Pour l’ensemble des banquiers enquêtés, une structure d’étude de marché (ou d’études Économiques) au sein de leurs banques est existante avec 87,5 %. Cela nous permet de faire référence à ce déficit en termes d’information qu’une structure d’études économiques et études de marché peut compenser au profit des banques. D’ailleurs, dans les pays développés, les grandes banques sont dotées de ce type de structure, à titre d’exemple la BNP Paribas (banque de détail française à activités internationales). Et au niveau des autres agences, la structure d’étude de marché est inexistante (12,5%). Toutes les banques questionnées utilisent les ratios de structure, de solvabilité et le ratio d’autonomie financière pour l’analyse des demandes de crédit.

✓ **Les éléments qui influencent la décision de crédit**

Tableau numéro (05) : Les éléments qui influencent la décision de crédit

Variables		Effectifs	%
taille de l'entreprise & décision d'octroi de crédit	tout à fait d'accord	70	87.5
	d'accord	10	12.5
	Indifferent	/	/
	pas d'accord	/	/
	Pas du tout d'accord	/	/
Total		80	100
Structure financière & décision d'octroi de crédit	tout à fait d'accord	50	62.5
	d'accord	30	37.5
	Indifferent	0	0
	pas d'accord	0	0
	Pas du tout d'accord	0	0
Total		80	100
Forme juridique & la décision d'octroi de crédit	tout à fait d'accord	10	12.5
	d'accord	40	50
	Indifferent	20	25
	pas d'accord	0	/
	Pas du tout d'accord	10	12.5
Total		80	100
Le profil du propriétaire dirigeant	tout à fait d'accord	60	75
	d'accord	20	25
	Indifferent	/	/
	pas d'accord	/	/
	Pas du tout d'accord	/	/
Total		80	100
Le degré de confiance de la banque vis-à-vis du bilan prévisionnel établi par l'entreprise	tout à fait d'accord	10	12.5
	d'accord	40	50
	Indifferent	20	25
	pas d'accord	/	/
	Pas du tout d'accord	10	12.5
Total		80	100

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

Selon les banquiers enquêtés, la taille de l'entreprise est un élément favorable lors de la prise de décision d'octroi de crédit, avec 87,5% des réponses. Cela en raison de la capacité de Supporter des incidents qui peuvent survenir dans l'exploitation d'une entreprise.

La structure financière de l'entreprise constitue selon les banquiers un élément favorable (62%). En effet, une bonne structure financière d'une entreprise lui permettra d'assurer un équilibre financier à terme et d'avoir la capacité d'amortir en partie des difficultés qui peuvent survenir au cours de son cycle d'exploitation par exemple le décalage temporaire de trésorerie. D'ailleurs, cet élément occupe une place très importante dans le processus de décision d'octroi de crédit aux entreprises par la banque.

La forme juridique de l'entreprise constitue un élément favorable selon les banquiers, avec 50 % des réponses, en revanche, pour 12,5% des réponses, La forme de propriété de l'entreprise n'influence pas la décision de la banque en terme d'octroi de crédit. Selon les banquiers le profil du propriétaire-dirigeant de l'entreprise constitue un indicateur (signal) pertinent pour la prise de décision d'octroi de crédit, avec 75% des réponses obtenues tout à fait d'accord. D'ailleurs, la qualification de l'entrepreneur conditionne en grande partie la réussite d'un projet à financer.

Le degré de confiance accordé par la majorité des banquiers enquêtés pour le bilan prévisionnel établi par l'entreprise est moyen, avec 50 % des réponses, dans le sens où la pertinence de ce bilan est un signal positif sur l'aptitude de l'équipe dirigeante de l'entreprise emprunteuse. Tout de même, 12,5% des banquiers avancent que leur degré de confiance vis-à-vis du bilan prévisionnel fourni par les entreprises dans les dossiers de demandes de crédit, pas important. Cela, en raison de l'opacité informationnelle qui caractérise la relation banque-entreprise et la non fiabilité de l'information fournie par les entreprises.

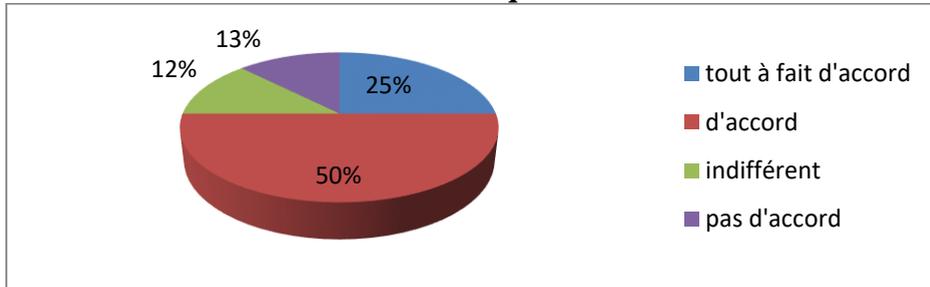
4- 3- 3 Evaluation et contrôle du risque crédit-PME par le banquier en asymétries d'information *ex post* :

A travers cet élément, sont présentées les réponses des banquiers enquêtés au sujet de leur usage des mécanismes incitatifs et de contrôle lors de l'évaluation du risque crédit-entreprise en asymétrie d'information *ex post*. Cela, pour réduire l'impact des risques d'aléa moral et d'opportunismes de l'emprunteur (entreprise).

4.3.3.1 Usage de mécanismes incitatifs par la banque : L'usage de mécanismes incitatifs par les banques enquêtées pour limiter le risque d'aléa moral d'opportunisme des entreprises emprunteuses

- ✓ **Utilisation des clauses contractuelles :** Les résultats au sujet de l'utilisation des clauses contractuelles par les banquiers, sont illustrés dans la figure suivante :

Schéma numéro (02) : Utilisation des clauses contractuelles par la banque

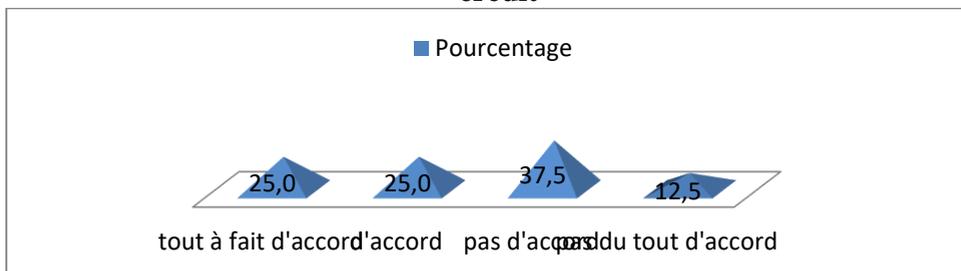


Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

Nous remarquons une utilisation des clauses contractuelles par les banques questionnées car 75% des banquiers les utilisent, contrairement, à 13 % d'entre eux qui ne les utilisent pas.

- ✓ **Rationnement de crédit :** En cas de manque d'information, le rationnement de crédit est appliqué par les banques, les réponses des banquiers sont comme suit :

Schéma numéro (03) : Manque d'informations et rationnement de crédit



Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

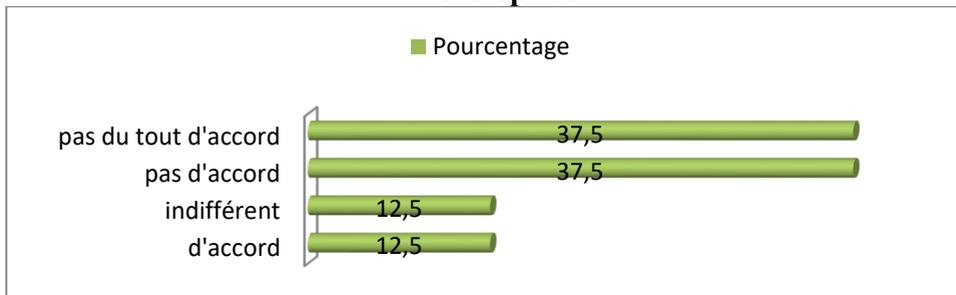
Dans un contexte d'opacité informationnelle dans le cadre de leur relation avec les entreprises

Emprunteuses, les banquiers préfèrent adopter un rationnement de crédit vis avis des entreprises avec 50 % des réponses favorables. En revanche, 50 % des banquiers procèdent à l'introduction des clauses contractuelles (restrictives). Donc, les entreprises demandeuses subissent le phénomène du rationnement de crédit.

4-3-3-2 La banque et l'aléa moral :

- ✓ **Changement de projet** : les réponses des banquiers concernant le changement de projet par l'entreprise après octroi de crédit, sont présentées dans la figure suivante :

Schéma numéro (04) : Octroi de crédit et changement de projet par l'entreprise

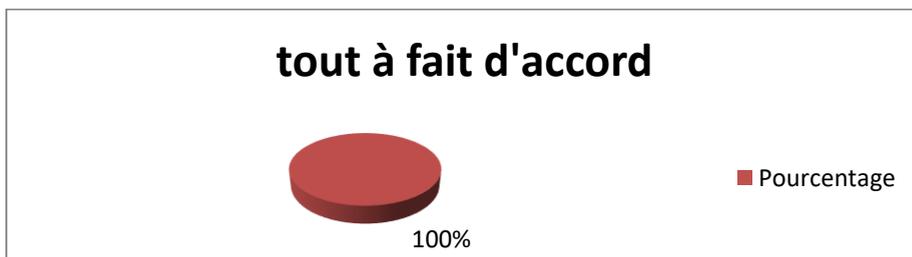


Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

Selon les réponses obtenues auprès des banquiers au sujet du risque d'aléa moral, 12,5 % d'entre eux avancent que parfois les entreprises tentent de changer de projet après l'octroi de crédit. En revanche 75% affirment que les entreprises changent de projet une fois le crédit accordé et cela est dû au contrôle à posteriori. Donc, le risque d'aléa moral de l'entreprise après octroi de crédit est minime.

- ✓ **Contrôle de la destination des fonds** : Pour se prémunir du risque d'aléa moral, le contrôle de la destination des fonds accordés à l'entreprise par la banque, se fait principalement par le règlement des fournisseurs par chèque certifié et des visites sur site, les réponses des banquiers sont présentées selon la figure ci-après :

Schéma numéro (04) : Contrôle de la destination des fonds accordés par la banque



Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS

Tableau numéro (06) : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8,000 ^a	3	,046
Rapport de vraisemblance	10,585	3	,014
Association linéaire par linéaire	4,573	1	,032
Nombre d'observations valides	80		

- ✓ Selon 100 % des réponses fournies par les banquiers, les fonds accordés à l'entreprise pour la réalisation de son projet sont soumis au contrôle de leur objet d'utilisation à posteriori.

4-4 La relation entre l'analyse financière et la gestion du risque

- ✓ **La relation entre l'analyse financière à travers la structure financière de l'entreprise et la gestion du risque crédit à travers le degré de confiance de la banque vis-à-vis du bilan prévisionnel établi par l'entreprise :**

H0 : il n'existe pas de relation statistique entre la structure financière de l'entreprise et le degré de confiance de la banque vis-à-vis du bilan prévisionnel établi par l'entreprise

H1 : il existe une relation statistique entre la structure financière de l'entreprise et le degré de confiance de la banque vis-à-vis du bilan prévisionnel établi par l'entreprise.

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que le test du **Khi-deux (0,046)** est inférieur à **(0,05)**, cela nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle **H0** et accepter l'hypothèse alternative **H1**, cela signifie qu'il existe une relation entre la structure financière de l'entreprise et le degré de confiance de la banque vis-à-vis du bilan prévisionnel établi par l'entreprise.

La structure financière de l'entreprise constitue selon les banquiers un facteur important. En effet, une bonne structure financière d'une entreprise lui permettra d'assurer un équilibre financier à terme et d'avoir la capacité

d'amortir en partie des difficultés qui peuvent survenir au cours de son cycle d'exploitation par exemple diminution du chiffres d'affaires, etc. D'ailleurs, cet élément occupe une place très importante dans le processus de décision d'octroi de crédit aux entreprises par la banque. Pour cela, il est fondamental que le banquier rassemble toute une série d'information sur le client mais aussi sur le projet à financer, cela permet d'avoir une image sur l'entreprise (ancienneté de la structure, effectif...). A partir de là le banquier pourra faire confiance aux bilans prévisionnels fournis par les entreprises, dans le sens où la pertinence de ce prévisionnel est un signal positif sur l'aptitude de l'équipe dirigeante de l'entreprise emprunteuse.

✓ **La relation entre l'analyse administrative à travers la constitution du dossier de demande de crédit et la gestion du risque crédit à travers le manque d'informations :**

H0 : il n'existe pas de relation statistique entre la constitution du dossier de demande de crédit et manque d'informations

H1 : il existe une relation statistique entre la constitution du dossier de demande de crédit et manque d'informations.

Tableau numéro (07) : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8,000 ^a	3	,046
Rapport de vraisemblance	6,028	3	,110
Association linéaire par linéaire	3,000	1	,083
Nombre d'observations valides	80		

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

Selon le tableau ci-dessus, nous constatons que le test du **Khi-deux (0,046)** est inférieur à **(0,05)**, cela nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle **H0** et accepter l'hypothèse alternative **H1**, cela signifie qu'il existe une relation positive entre la constitution du dossier de demande de crédit et manque d'informations. La majorité des banquiers jugent que l'ensemble des pièces demandées pour les dossiers de crédit des entreprises, répond à leurs besoins en termes d'information, pour cette catégorie de banquiers donc, les pièces à fournir dans un dossier de crédit suffit largement pour prendre la décision d'octroi ou de refus de crédit. Cela peut s'expliquer en partie par la logique

professionnelle des banquiers qui se concentre sur l'aspect financier dans leur étude et évaluation des demandes de crédit des entreprises. Mais d'autres banquiers trouvent qu'au contraire les dossiers fournis par les entreprises ne contiennent pas toute l'information nécessaire pour évaluer le risque crédit. Cela peut se justifier par la possibilité d'asymétrie informationnelle dégagée les entreprises lors de la demande de crédit. En cas de déficit en termes d'information, les banquiers optent en grande partie pour le refus d'octroi de crédit aux entreprises.

L'étude de la relation entre l'analyse administrative à travers la constitution du dossier de demande de crédit et la gestion du risque crédit à travers les garanties exigées :

H0 : il n'existe pas de relation statistique entre la constitution du dossier de demande de crédit et les garanties exigées.

H1 : il existe une relation statistique entre la constitution du dossier de demande de crédit et les garanties exigées.

Tableau numéro (08) : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	8,000 ^a	2	,018
Rapport de vraisemblance	6,028	2	,049
Association linéaire par linéaire	3,571	1	,059
Nombre d'observations valides	80		

Source : Etabli par les auteurs à partir résultats SPSS.

D'après le tableau ci-dessus, nous constatons que le test du **Khi-deux (0,018)** est inférieur à **(0,05)**, cela nous conduit à rejeter l'hypothèse nulle **H0** et accepter l'hypothèse alternative **H1**, cela signifie qu'il existe une relation entre la constitution du dossier de demande de crédit et les garanties exigées. Chaque demandeur de crédit présente un risque d'insolvabilité que la prise de garanties peut diminuer. Le banquier doit être prudent pour examiner la solvabilité du client, le conseiller a besoin d'informations fiables sur sa situation d'endettement car certains emprunteurs sont de mauvaise foi. C'est dans ce cas qu'on voit l'importance des garanties exigées (outil de couverture de risque crédit). C'est pour se protéger contre le risque de non

remboursement que les banques veulent s'assurer de garanties suffisantes comme l'hypothèque.

5- Conclusion :

La spécificité de l'activité bancaire qui se veut une activité risquée fait que la banque fait face à la d'asymétrie d'information dans la mesure où elle ne peut pas empêcher totalement ses clients et emprunteurs d'adopter éventuellement des comportements opportunistes, particulièrement les entreprises. Sachant que, le financement bancaire est une condition absolue du démarrage d'une activité commerciale ou artisanale ou du développement d'une entreprise. Or, certaines entreprises ne parviennent pas à se financer auprès des établissements de crédit, responsable de la difficulté de nombreuses entreprises, En effet, l'attribution de financements par l'établissement prêteur exige une attention minutieuse sur la contrepartie, qui passe par une analyse financière détaillée elle-même dépendante de nombreuses informations, et pas seulement de celles transmises par l'entreprise. Ce qui conduit inéluctablement la banque à mettre en œuvre des mécanismes permettant d'éviter l'*anti-sélection*, l'*aléa moral* et l'*opportunisme* lors de l'étude d'un dossier de crédit et tout au long du processus de la relation de crédit.

Les résultats obtenus lors d'étude empirique nous mènent à confirmer les deux hypothèses formulées au préalable, à savoir : il existe une relation positive statistiquement significative entre l'analyse financière, l'analyse administrative et la gestion du risque crédit. D'une part, les banques publiques et étrangères de droit algérien souffre d'un déficit en termes d'informations lors de l'évaluation du risque crédit-entreprise. Ce déficit informationnel accroît la perception du risque élevé des banquiers à l'égard des entreprises.

Par ailleurs, dans le contexte d'opacité informationnelle, l'évaluation et le contrôle du risque crédit-entreprise par les banques publiques et étrangères de droit algérien est concentrée sur l'outil de l'analyse financière traditionnelle, ainsi elles se basent, sur un nombre limité des mécanismes incitatifs et de contrôle apporté par la théorie financière comme solutions aux risques d'anti sélection, d'aléa moral et d'opportunisme. Enfin nous avons trouvé un déficit de formation des banquiers algériens dans le domaine des entreprises, ce qui nous permet de lancer une réflexion en ce sens, pour expliquer aussi les distorsions qui entravent la relation banques - entreprise

en Algérie. Enfin L'information est la plaie du système bancaire en Algérie, car la défaillance des systèmes d'information s'explique par le fait que les centrales instituées par la Banque d'Algérie (risques, impayés et bilans) ne soient pas encore vraiment efficaces.

Recommandations :

- Accorder plus d'importance au contrôle et à la supervision des banques centrales.
- Constituer une base d'informations nationale sur données financières des entreprises surtout les PME/PME
- Moderniser le système bancaire en favorisant l'utilisation des TIC dans l'analyse et la gestion du risque de crédit
- Le système bancaire doit être professionnel en encourageant la concurrence de divers produits financiers à vendre afin de couvrir tous les besoins de financement de l'économie.
- S'ouvrir à la participation privée locale ou étrangère
- La mise à niveau des banquiers en matière d'analyse financière avancée
- Réactiver le marché financier en Algérie pour proposer aux entreprises des moyens de financement alternatives

Bibliographies

- Adouka , L., Bouchikhi , M., & Bouguelli , Z. (2015). Décision bancaire sous asymétrie informationnelle « Etude de cas de la banque nationale d'Algérie-agence de Mascara- ». *Revue Chercheur Economique*(04), 28-42.
- Ahsan, M. (2018). Measuring financial performance based on CAMEL: a study on selected Islamic banks in Bangladesh. *Asian Business Review*, 6(34).
- Ben Ahmed Daho, R., & Benyamina k. (2016). La gestion des risques de crédit bancaire avec la méthode de scoring. , . *Revue Des Etudes Economiques Approfondies*(01) 133-150.
- Berger , A., & Udell , G. (2002). Small firms and relationship lending : The importance of bank organisational structure. *Economic Journal*.
- Bikker, J. (2010). Measuring performance of banks: an assessment. *Journal of Applied Business and Economics*.
- Binks, M., Ennew, C., & Reed, G. (1992). Binks, M.R., Ennew, C.T. et Reed, G.V., (), "Information asymmetries and the provision of finance to small firms", . *International Small Business Journal*.
- Blackwell, D. W., & Winters, D. (1997). Banking relationships and the effect of monitoring on loan prices. *Journal of Financial Research*, 275-289.

- Cebenoyan , A., & Strahan, P. (2004). Risk management, capital structure and lending at banks. *Journal of Banking & Finance* 28(1).
- Culp , C., Mille, M., , & Andrea , M. (1998). Value At Risk: Uses And Abuses. *Journal of Applied Corporate Finance, Morgan Stanley, 10(4)*.
- Fisman , R., & Khanna , T. (1999). Is trust a historical residue? Information flows and trust levels. *Journal of Economic Behavior and Organization(38)*.
- Honey , D., Tashfeen , R., Farid , S., & Sadiq , R . (2019). Credit Risk Management: Evidence of Corporate Governance in Banks of Pakistan. . *Journal of Finance and Accounting Research, 1(1)*.
- Horcher, K. . (2005). November/Decembre). Managing treasury risks in the real world. *the journal of corporate accounting&finance, 17(01)*.
- Jackson, P., Perraudin, W., & Saporta, V. (2002). *Regulatory and 'economic' solvency standards for internationally active banks*. . Bank of England working papers 161.
- Lehmann, E., & Neuberger, D. (2000). Do lending relationships matter? Evidence from bank survey data in Germany. *Centre of Finance and Econometrics, Document de travail 00-04*.
- Linda, S., Edmund , N. K., Korankye , B., & Alex Antwi. (2020). The Influence of Credit Risk on Equity performance: An Empirical Assessment of banks listed on the ghana stock Exchange. . *American Journal of Social Sciences and Humanities, 5(1), 33-46*.
- Marouf, F., & Ghellil, Z. (2018). le risque de credit et l'asymetrie de l'information :le cas des banques publiques algeriennes. *Revue d'Economie & de Gestion, 2(2), 69-91*.
- McDonough , T., Reich, M., & Kotz, D. (2010). *Understanding Contemporary Capitalism: Social Structure of Accumulation Theory for the Twenty First Century*. Cambridge: . Cambridge: University Press.
- Phyle, D. H. (1997). *Bank Risk Management: Theory*. Working Papers RPF-272, University of California at Berkeley.
- Rotschild, M., & Stiglitz, J. (1976). Equilibrium in competitive insurance markets : An essay on the Economics of imperfect information,. *quarterly journal of economics*.
- Sharpe, S. (1990). Asymmetric information, bank lending, and implicit contracts : A stylized Model of customer relationships. *The Journal of finance*.
- Van Greuning , H., & Brajovic Bratanovic, S. (2003). • *Analyzing and Managing Banking Risk : A Framework for Assessing Corporate Governance and Financial Risk Management*. . World Bank Publications, The World Bank, number 14949.

Abbreviations:

ROE: Returns on equity

NPLTL: Ratio of Non-performing Loans (NPL) to Total Loans (TL).